



## 2 | REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié ..... 2G0

Déficits des années antérieures non encore déduits :

2014 ..... 2015 ..... 2016 ..... 2017 ..... 2018 ..... 2019  
2AA  ... 2AL  ... 2AM  ... 2AN  ... 2AQ  ... 2AR

Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %) ..... 2DM

Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2021, provenant de l'année :

2016 ..... 2017 ..... 2018 ..... 2019 ..... 2020  
2TU  ... 2TV  ... 2TW  ... 2TX  ... 2TY

Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie

– gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 :

gains soumis au prélèvement libératoire ..... 2VM  autres gains ..... 2VN

– gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017 :

gains imposables à 7,5 % ..... 2VO  gains imposables à 12,8 % ..... 2VP

– moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2021, provenant de l'année :

2018 ... 2VQ  ..... 2019 ... 2VR  ..... 2020 ... 2VS

Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite :

– produits des versements effectués avant le 27.9.2017

produits soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ..... 2RA  autres produits ..... 2RB

– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017

produits imposables à 7,5 % ..... 2RC  produits imposables à 12,8 % ..... 2RD

## 3 | PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

Gains de cession de valeurs mobilières et assimilés :

– plus-value avant abattement ..... 3VG

– abattement pour durée de détention de droit commun ..... 3SG

Moins-value 2020 ..... 3VH

Plus-values bénéficiant de l'abattement pour durée de détention renforcé ou de l'abattement pour départ à la retraite des dirigeants de PME :

– plus-value avant abattement ..... 3UA

– abattement pour durée de détention renforcé ..... 3SL  abattement fixe ..... 3VA

Gain sur retrait ou rachat du PEA ou du PEA-PME avant expiration de la 5<sup>e</sup> année ..... 3VT

Profits sur instruments financiers taxables à 50 % ..... 3PI

Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés :

plus-values exonérées (50 %) ..... 3VQ  moins-values non imputables (50 %) ..... 3VR

Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque ..... 3VC

Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux réalisées par les non-résidents ..... 3SE

Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI :

– plus-values dont le report a expiré en 2020 : avant abattement ..... 3SA  plus-values imposables ..... 3SB

– complément de prix perçu en 2020 ..... 3WE

Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI :

– plus-values réalisées en 2020 : avant abattement ..... 3WH  après abattement ..... 3WG

– plus-values dont le report a expiré en 2020 :

• réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012 taxables à 24 % ..... 3WI  taxables à 19 % ..... 3WJ

• plus-values réalisées à compter du 1.1.2013 :

plus-values avant abattement réalisées de 2013 à 2016 ... 3WN  réalisées à compter du 1.1.2017 ... 3XN

plus-values imposables ..... 3WP

impôt sur le revenu (IR) ..... 3WR  contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR) ... 3WT

Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires dont le report d'imposition a expiré en 2020 Article 150-0 B quater du CGI ..... 3SZ

Cession d'actifs numériques Report de la déclaration n° 2086 : plus-value ..... 3AN  moins-value ..... 3BN

Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012 :

– gains taxables à : ..... 18 % 3VD  ..... 30 % 3VI  ..... 41 % 3VF

– gains imposables sur option dans la catégorie des salaires ..... déclarant 1 3VJ  ..... déclarant 2 3VK

– gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10 % ..... 3VN



Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) :

- activité exercée depuis au moins trois ans : BSPCE attribués

• avant le 1.1.2018.....				<b>3SJ</b>	<input type="text"/>
• à compter du 1.1.2018: gain avant abattement.....	<b>3TJ</b>	<input type="text"/>	abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i> .....	<b>3TK</b>	<input type="text"/>
- activité exercée depuis moins de trois ans: gains taxables à 30%.....				<b>3SK</b>	<input type="text"/>

Transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2074-ETD "Exit Tax"*

- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement

• plus-values et créances soumises :	aux prélèvements sociaux...	<b>3WM</b>	<input type="text"/>	au barème de l'IR.....	<b>3WA</b>	<input type="text"/>
• plus-values art. 150-0 B ter du CGI:				IR et CEHR.....	<b>3TA</b>	<input type="text"/>
prélèvements sociaux 15,5%.....	<b>3XM</b>	<input type="text"/>		prélèvements sociaux 17,2%.....	<b>3XA</b>	<input type="text"/>

- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement

• plus-values et créances soumises :	aux prélèvements sociaux...	<b>3WD</b>	<input type="text"/>	au barème de l'IR.....	<b>3WB</b>	<input type="text"/>
• plus-values art. 150-0 B ter du CGI:				IR et CEHR.....	<b>3TB</b>	<input type="text"/>
prélèvements sociaux 15,5%.....	<b>3XD</b>	<input type="text"/>		prélèvements sociaux 17,2%.....	<b>3YA</b>	<input type="text"/>

Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19%..... **3VZ**

Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi..... **3VW**

**4 | REVENUS FONCIERS**

Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2020 (investissements réalisés en 2009)..... **4BY**

**REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS**

Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration*..... **ØXX**

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. *Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.*


**6 | CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES**

Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006 :

- à des enfants majeurs.....	<b>6GI</b>	<input type="text"/>	<b>1<sup>ER</sup> ENFANT</b>	<b>6GJ</b>	<input type="text"/>	<b>2<sup>E</sup> ENFANT</b>
- à d'autres personnes.....				<b>6GP</b>	<input type="text"/>	

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts :

- charges foncières des monuments historiques.....	<b>6DG</b>	<input type="text"/>
- autres déductions.....	<b>6DD</b>	<input type="text"/>

Nature des déductions

Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin..... Nombre **6EV** ..... Montant... **6EU**

Nom et adresse des bénéficiaires

Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-propriétaires. Report de dépenses des années antérieures :

<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>6HK</b> <input type="text"/>	<b>6HL</b> <input type="text"/>	<b>6HM</b> <input type="text"/>	<b>6HN</b> <input type="text"/>	<b>6HO</b> <input type="text"/>	<b>6HP</b> <input type="text"/>	<b>6HQ</b> <input type="text"/>	<b>6HR</b> <input type="text"/>

Sommes à ajouter au revenu imposable..... **6GH**

Déficits globaux des années antérieures non encore déduits :

<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>6FA</b> <input type="text"/>	<b>6FB</b> <input type="text"/>	<b>6FC</b> <input type="text"/>	<b>6FD</b> <input type="text"/>	<b>6FE</b> <input type="text"/>	<b>6FL</b> <input type="text"/>



## 8 | DIVERS

Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif *autres que les salaires et pensions* ..... 8TI

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français..... 8TK

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger:  
 - impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values ..... 8VL

- impôt payé à l'étranger sur autres revenus ..... 8VM  DÉCLARANT 1 8WM  DÉCLARANT 2 8UM  PERS. À CHARGE

Vous ne relevez pas d'un régime obligatoire français d'assurance maladie *Revenus des lignes 1TT, 1UT*..... 8RP  COCHEZ 8RQ  COCHEZ

Non-résidents: revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen *Report de la déclaration n° 2041 TM* ..... 8TM

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ETS*..... 8TN

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt..... 8TF

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus:  
 vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2018 ou 2019 ..... 8TD  COCHEZ

### Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de:

- revenus non salariaux .....	9,2%	8TQ	<input type="text"/>					
- salaires .....	9,2%	8TR	<input type="text"/>					
- allocations de préretraite .....	9,2%	8SC	<input type="text"/>					
- allocations de chômage .....	6,2%	8SW	<input type="text"/>					
- indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail .....	6,2%	8TW	<input type="text"/>					
- pensions de retraite et d'invalidité..... 8,3%	8TV	<input type="text"/>	6,6%	8TH	<input type="text"/>	3,8%	8TX	<input type="text"/>
- pensions en capital soumises à imposition forfaitaire .. 8,3%	8SA	<input type="text"/>	6,6%	8SD	<input type="text"/>	3,8%	8SB	<input type="text"/>

### Revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS

Vous relevez d'un régime d'assurance maladie d'un État de l'Espace économique européen ou de la Suisse et vous n'êtes pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français..... 8SH  COCHEZ DÉCLARANT 1 8SI  COCHEZ DÉCLARANT 2

Remplissez les cases ci-dessous uniquement si vous êtes mariés ou pacsés et si un seul des deux conjoints remplit la condition ci-dessus.

Montant des revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS :

revenus fonciers *après abattement si régime micro* ..... 8RF

rentes viagères à titre onéreux *montant net après abattement* ..... 8RV

revenus de capitaux mobiliers ..... 8RC

plus-values de cession de valeurs mobilières et gains assimilés ..... 8RM

